

Projet en bois local : salle de spectacle au pied du Mont Ventoux

Olivier Souquet
Agence de-so
FR-Paris



Projet en bois local : salle de spectacle au pied du Mont Ventoux

1. CONTEXTE ET ENJEUX

Le 1er décembre 2012, est inaugurée «La Boiserie » à Mazan, commune de 6.000 habitants en Provence à 30 km d'Avignon et 7 km de Carpentras, une salle polyvalente de 1.480 m², réalisée par l'agence d'architecture de-so.

Le site du bâtiment, éloigné de 1,5 km du centre-ville, est isolé au milieu de quelques Mas provençaux et la cave coopérative du village.

D'une superficie d'un hectare, légèrement surélevé, le site appartient au paysage magnifique des plaines viticoles du Ventoux, striées par les vignes des coteaux. Il est bordé, au Nord par le Mont Ventoux, et à l'Ouest par les dentelles de Montmirail. La présence dominante et magnétique du plus haut sommet de Provence, et de l'arc montagneux de roche, confèrent un caractère minéral au paysage, aux tonalités ocre de la terre, et violacé du bois de vigne, marqué par l'intensité du Mistral et du soleil.

Le programme polyvalent définit deux principales fonctions au bâtiment : spectacles et réceptions, avec une dominante de salle de spectacle. Au-delà des fonctions pour les événements municipaux, associatifs et familiaux, ce nouvel équipement public a une vocation culturelle intercommunale avec une salle de concert et de théâtre de 640 places. Une telle salle de spectacle nécessite, pour des raisons acoustiques et scénographiques, un espace fermé, alors qu'un lieu de réception doit proposer au contraire un espace ouvert. Concilier ces impératifs d'utilisations, contradictoires, fut l'un des enjeux du projet.

Pour fonctionner, la salle bénéficie d'un rectangle fermé de vingt mètres sur trente, sur une hauteur de huit mètres. Ce volume, trois fois plus gros que les bâtiments alentours, pourrait provoquer un impact visuel hors d'échelle. Or, il répond à un autre enjeu: créer en pleine ruralité, un lieu de rassemblement à caractère urbain.

Les architectes de de-so, François Defrain et Olivier Souquet, répondent à ces enjeux avec des mises en œuvre spécifiques de matériaux, d'assemblages constructifs et de dispositifs spatiaux.

2. MATERIAUX ET ASSEMBLAGES

2.1. Des matériaux naturels

Les questions d'inscription dans le site, et de relation avec les composantes du paysage (climat, topographie, économie), ont conduit les architectes à travailler avec des matériaux naturels. Du bois brut compose la structure et les vêtements. Du plâtre teinté dans la masse constitue les parois de la salle. De la paille compressée permet l'inertie acoustique nécessaire à la salle de spectacle, et forme un excellent isolant thermique. Les architectes mettent en scène des échanges avec l'environnement.

« Le projet doit accompagner une compréhension des éléments naturels de cet endroit-là, et pas ailleurs. Le bâtiment doit révéler un phénomène physique local. »

« devant les pieds de vigne et la terre, le bois s'est imposé. Le plâtre et le bois sont les deux matériaux qui pourront prendre la meilleure température de couleurs et de reflets avec le temps et les saisons... Au bout de plusieurs mois le bâtiment prendra vraiment sa teinte par rapport au climat, au vent, aux poussières. Il a une lumière qui rayonne avec la poussière captée. Je suis persuadé que l'intensité lumineuse et la qualité graphique d'un bâtiment sont intimement liées à la poussière en suspension de l'environnement.

Avec le temps, le projet va se fondre avec la couleur de la terre, le mistral soufflant, les micros poussières s'accumulant, le bâtiment va avoir un aspect terreux, mat, comme le sol de Mazan »

Ainsi, ils tirent parti des patines des matériaux dans le temps et avec le climat.

Par l'utilisation de matériaux bruts, de-so cherche à déjouer l'architecture-produit, éviter les produits industriels standardisés, échapper aux cycles rapides de l'obsolescence.

Les architectes développent une approche du projet par le spécifique, voire l'alternatif.

A Mazan, toute la structure est en bois de pin noir, l'intérieur de la salle en pin à crochet, le hall d'accueil en cèdre, ainsi que les vêtements extérieures. Trois essences de bois régionales qui proviennent des massifs forestiers du Mont Ventoux, qui abritent une végétation de résineux. Les bois utilisés ont été choisis, récoltés avec l'ONF, sciés, séchés, et rabotés dans un rayon de 90 km, réduisant considérablement l'empreinte carbone du projet et développant l'exploitation des filières locales.

2.2. Expression constructive et architecturale

L'expression architecturale du projet est en grande partie déduite de l'assemblage constructif du bois, qui exprime le bâtiment.

Il est le fruit d'une collaboration avec le bureau d'études GAUJARD Technologie Scop (Avignon), ingénieurs rencontrés il y a dix ans sur le projet de réhabilitation de Mas dans la région, et avec qui de-so a réalisé l'aménagement du pavillon d'accueil touristique des Mines de Bruoux (2009), prix du CAUE 84.

Des plans inclinés

Un dièdre de bois composé de plans inclinés de douze mètres de haut enveloppe le volume cubique et minéral de la salle. La paroi verticale étanche en plâtre de la salle est dissociée de la vêtue de bois. Il la protège, résout les problèmes d'étanchéités, d'échauffements, et contribue au contreventement de l'ensemble.

Ces plans-dièdres filtrants, jouent le rôle de médiateurs entre la boîte et le paysage. La légère inclinaison dessine une silhouette qui fait écho aux pentes du Mont-Ventoux, elle raccroche le bâtiment au territoire plus large.

Le bâtiment s'appréhende en vision tangentielle depuis la route, sa forme émergente s'apparente à une grande tente. Ce caractère singulier participe à distinguer le bâtiment et à signifier son caractère public.

Les plans inclinés ancrent le bâtiment. En surgissant de la terre, ils soulignent les lignes superposées que tracent les plans de vignes.

2.3. UNE FACADE DEDOUBLEE

Une double peau de plâtre et de bois

Ces pans filtrants sont des treillages à claire-voie, composés d'un assemblage de lames de bois espacées aléatoirement de cinq à quinze centimètres. Les lames parallèles et biseautées organisent des rythmes de transparences et de pleins. Elles laissent apparaître en arrière-plan, les parois en plâtre ocre de la salle. La perception du plâtre ocre à travers les lames de bois Cèdre gris argenté, crée de la profondeur et évoque une densité minérale.

Sous le soleil, les ombres multiples et changeantes des lames de bois se dessinent sur les parois ocrées, créant une vibration de couleurs et de lumières. La perception du bâtiment s'en trouve allégée, une dématérialisation s'opère.

Les jeux d'ombres portées et les trames de bois rappellent les treilles provençales, l'ocre des parois évoque les Mas alentours.

De nuit, le bâtiment s'illumine par des projecteurs situés entre les deux parois. Ce rétro éclairage révèle la trame géométrique de la résille bois qui se transforme en grande lanterne.

3. DU BANQUET FAMILIAL AUX GRANDS SPECTACLES

Le concours lancé par la commune, en 2009 était en gestation depuis 1965. Il prévoyait des usages variés propres à une salle polyvalente : spectacle avec gradins et grande surface libre, congrès et exposition, fête de famille attablée, rassemblement associatif... avec une forte ambition pour la salle de concert.

Un dispositif spatial fragmenté par deux espaces communiquant.

L'organisation spatiale obéit à une répartition fonctionnelle : accueillir des spectacles et des réceptions. de-so a fragmenté le bâtiment en deux espaces communiquant, autour d'un patio. Au premier plan sur le parking et parvis, un pavillon bas (quatre mètres de hauteur) marque le seuil et installe une première ligne d'horizon. Derrière ce pavillon, les ombrières inclinées de la grande salle émergent jusqu'à douze mètres. Ce dispositif atténue l'impact du volume arrière.

Le projet ménage de toute part des échappées visuelles et des prolongements sur le paysage. Un patio s'insère entre le pavillon et la salle, oriente des cadrages sur les paysages de vignes et ouvre le hall d'accueil vers le Mont-Ventoux. Un cheminement piéton pourra relier le projet au centre de Mazan, via un jardin des senteurs.

Dissimulant la logistique et le fonctionnement technique (centrales de traitement d'air et groupes froids de la salle de spectacle) les espaces de cuisines et techniques se regroupent de manière rationnelle au Nord. Ces locaux sont dissociés structurellement (joint de dilatation) de la salle de spectacle pour des raisons acoustiques et éviter toutes nuisances vibratiles. Ils jouxtent la salle au Nord, recouvert d'un bardage métallique aux teintes brun tabac.

3.1. Le pavillon panoramique

Espace lumineux en longueur, d'une superficie de 300 m², il est le foyer de la grande salle dont il est contigu. Savamment orientées, ses larges baies vitrées cadrent une vue panoramique sur le Mont-Ventoux.

Polyvalent, il génère des libertés de pratiques, c'est aussi un hall d'accueil, un espace d'expositions, de banquets, et de rencontres...

Il comprend un espace associatif, un bar, une salle multi-activités servant aux réunions associatives, ou pouvant être utilisée comme coulisses de la grande salle lors des spectacles.

L'horizontalité de son volume amplifie les lignes du paysage, les stries des vignes, les lames horizontales des ombrières. Il évoque une restanque, annoncée par les bancs longilignes en béton teinté placés devant.

La structure en bois du plafond déborde à l'extérieur, prolongeant le toit au sud et accueillant les visiteurs: une grande ombrière en lames de bois protège la façade du soleil.

Le bois de la façade se prolonge à l'intérieur avec un effet de compacité. L'ambiance intérieure boisée évoque la grande maison commune du village. La senteur du cèdre parachève cette atmosphère.

La palette de couleurs employée épouse le paysage, emprunte au site et à la nature les couleurs des saisons.

Les murs de teinte lient de vin, en écho au muscat des vignes, complètent l'ocre jaune des parois de plâtre, et la couleur miel du bois de la grande salle.

Les espaces extérieurs du pavillon forment un patio de forme trapézoïdale à l'abri du mistral, orienté au sud, planté d'un olivier. Il offre un lieu à l'air libre protégé, cadrant le Mont-Ventoux. Logé entre la salle et le pavillon, le patio fabrique une intériorité au projet.

3.2. La salle de spectacle polyvalente

D'une surface au sol de 615 m², l'intérieur, tout en bois évoque une coque retournée et lui confère une forme atypique.

Les murs et plafond sont revêtus de lames en bois appareillées qui permettent une meilleure réverbération acoustique dans la profondeur de la salle. Les murs de 40 cm d'épaisseur sont constitués de caissons remplis de paille compressée. Leur face intérieure est fermée avec du bois et celle extérieure est protégée et enduite au plâtre. Les dispositifs acoustiques ont été mis en place avec les ingénieurs bois et les acousticiens du bureau ALTIA.

Le sol est constitué d'une chape épaisse en béton brut de couleur gris souris, légèrement réfléchie.

Les équipements scéniques, travaillés avec les scénographes d'Architecture et Technique, sont adaptés à la polyvalence du lieu, ils permettent des usages variés avec des manipulations aisées.

La salle en configuration spectacle a une capacité maximale de 640 places assises, dont 415 sur gradins télescopiques rétractables.

La scène surélevée et amovible offre une surface allant jusqu'à 130 m². Elle est équipée d'un Truss mobile horizontalement et verticalement pour installer plus facilement les éclairages, rideaux et autres décors. Les artistes pourront y accéder par l'arrière via une rampe ou par les escaliers côté jardin et cour. Loges, coulisses et stockages nécessaires aux spectacles sont intégrés et accessibles immédiatement de l'arrière scène.

En configuration salle des fêtes, des ouvertures orientées au nord et au sud, laissent entrer la lumière. Elles ouvrent en tableau sur les vignes et les dentelles du Montmirail et sont occultables par des rideaux intérieurs si nécessaire.

L'ambiance boisée et les couleurs miel et violine des fauteuils jouent la continuité avec le pavillon et le paysage.